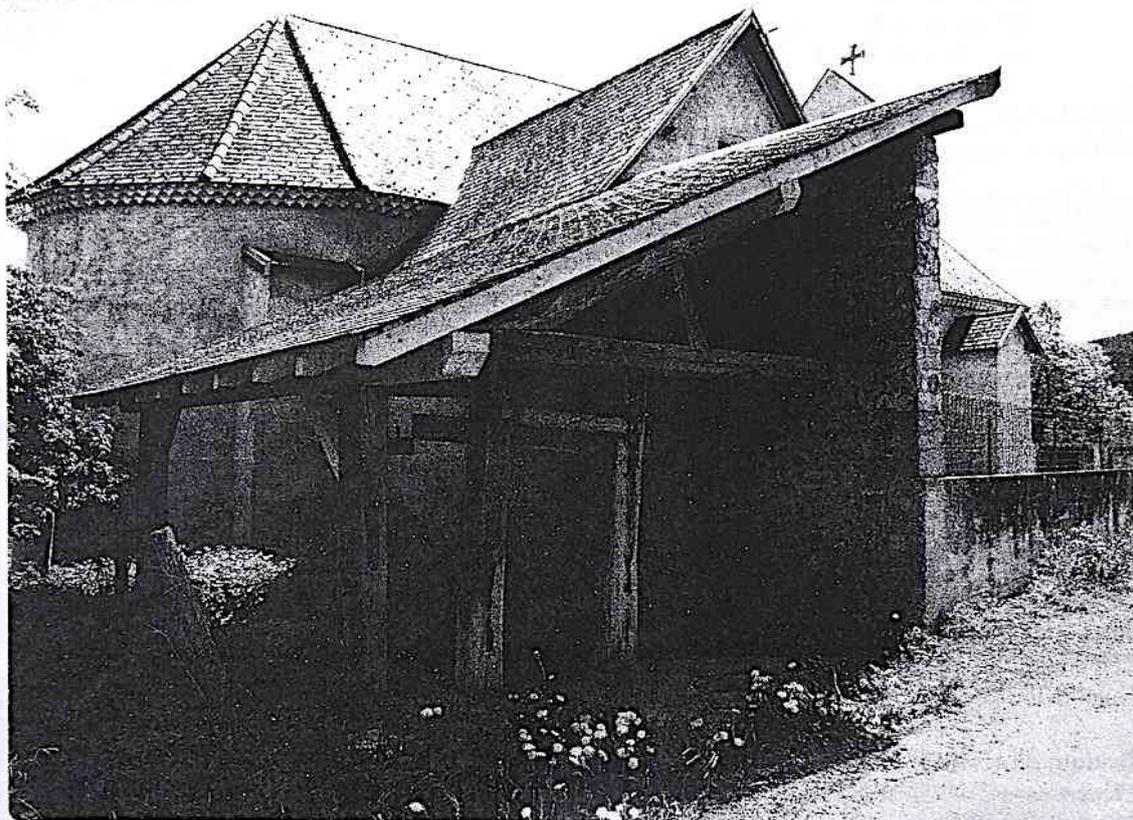


# Le Monde de Cornillon en Trièves



juin 2009

## *Au sommaire ...*

### Espace Municipal

*Le budget communal  
Brèves de conseil*

### Festivités

*Comité des fêtes  
Soirée raviolos*

### Vos Articles

*Colis de Noël par le CCAS  
Atelier compostage  
Rappel recyclage  
11 élèves à la découverte du Maroc  
Recette de lessive "bio"*

### Informations diverses

## Le budget communal

Le budget communal se décompose en 3 budgets:

- . Le budget général
- . Le budget de l'eau et de l'assainissement
- . Le budget du CCAS

Aujourd'hui, je vous propose de découvrir le budget général. Nous verrons les budgets annexes dans un prochain numéro.

Le budget général se décompose en 2 parties, la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune de ces sections comprend des recettes et des dépenses. Le résultat de chaque section de l'année écoulée est réaffecté dans la même section pour l'exercice de la nouvelle année. Un virement peut-être effectué de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais pas l'inverse.

Un certain nombre de compétences sont déléguées à des syndicats qui ont leur budget propre (SIVU des écoles, SIE de Lavars, Syndicat de l'homme du lac, SIGREDA, Syndicat du Serpaton). Nous reviendrons ultérieurement sur le rôle de ces syndicats.

### Le budget général de la commune de Cornillon en Trièves

#### Les résultats 2008

##### Section de fonctionnement

Dépenses = 142 678.98 € Recettes = 188 077.53 € Excédent 2008 = 45 398.55 €

Total de la section avec les reports antérieurs = + 314 690.91 €

##### Section d'investissement

Dépenses = 82 457.47 Recettes = 18 929 € Déficit 2008 = 63 528.47 €

Total de la section avec les reports antérieurs = + 24 622.71 €

(Le déficit 2008 de la section d'investissement n'est que le reflet d'une situation arrêtée au 31/12/2008. Les subventions notamment du conseil général pour les travaux n'étant perçues qu'à posteriori).

#### Le budget primitif 2009

Le budget primitif est un budget prévisionnel. Les sommes affectées à chaque ligne peuvent être modifiées tant que cela reste dans le même chapitre. Si le montant global prévu dans un chapitre doit être changé alors une nouvelle délibération du conseil municipal est obligatoire.

##### Fonctionnement:

Dépenses	
Dépenses à caractère général	86 800€
Charge de personnel	41 200€
Dépenses imprévues	25 000€
Virement à la section investissement	150 000€
Autres charges de gestion courante	188 664.76€
Charges financières	1 922.15€
Charges exceptionnelles	1 000€
Total	494 586.91€

## Espace Municipal

Recettes		
Excédents antérieurs	314 690.91€	
Produits des services	5 200€	
Impôts et taxes	85 000€	(1)
Dotations et participations	62 196€	(2)
Autres produits de gestion courante	20 000€	(3)
Produits financiers	7 500€	
Total	<b>494 586.91€</b>	

1) taxe additionnelle des droits de mutation + les 4 taxes principales (Taxe Professionnelle / Taxe d'Habitation / Taxe Foncière Bâti / Taxe Foncière Non-Bâti).

Le montant des 4 taxes est calculé en multipliant les bases (étalon 1970 en fonction de la localisation, du confort, de la classe) fixées par l'administration fiscale après vote du parlement par un pourcentage voté en conseil municipal. Pour 2009 les bases ont été augmentées mais le conseil municipal n'a pas changé le pourcentage par rapport à 2008 (c'est ce qui est inscrit sur votre feuille d'impôt).

(2) dotation forfaitaire de l'état + dotation de solidarité rurale + compensation TP/TH/TF + autres attributions.

(3) revenu de location des appartements.

### Investissement:

Dépenses		
Dépenses imprévues d'investissement	2855.75€	
Remboursement d'emprunt	7487.96€	
Immobilisations corporelles	8 500€	(4)
Immobilisations en cours	200 000€	(5)
Total	<b>218 843.71€</b>	

Recettes		
Report	24 622.71€	
Virement section fonctionnement	150 000€	
Dotations (FCTVA)	3 000€	(6)
Subvention d'investissement	41 221€	
Total	<b>218 843.71€</b>	

(4) matériel et outillage

(5) en prévision des travaux: voirie, réseau d'eau, enfouissement des lignes EDF et FT, réfection des appartements, assainissement, etc....

(6) remboursement d'une quote-part de TVA sur les travaux effectués.

Le budget communal est visible par tous sur simple demande à la mairie.

*Pierre Suzzarini*  
2nd adjoint

## Brèves de conseil

19 février 2009 :

Vote des comptes administratifs 2008: budget général et eau

19 mars 2009 :

Coupe affouagère. Il a été décidé cette année de faire exploiter la coupe et que les lots seront mis à disposition. Le cout sera de 43€/m3. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie dans les plus brefs délais.

Etude projet touristique à Cornillon

27 Mars 2009 :

Adhésion au SIGREDA

Vote des comptes de gestion 2008 eau et général

Vote des 4 taxes principales pour 2009.

Il a été décidé de ne pas augmenter celles-ci et de conserver les taux appliqués pour 2008.

Vote des subventions

Vote du budget 2009 (budget eau et budget général)

Modification du Plan d'Occupation des Sols

## En prévision pour 2009

Travaux de voirie à Grand Oriol entre la place et Mr Lasseur

Travaux de voirie à Grand Oriol entre la place et la maison de Mr Bouget

Travaux réfection du réseau d'eau en même temps que les travaux de voirie

Travaux enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en même temps que les travaux de voirie

Réfection complète de deux appartements à Grand Oriol

Réflexion sur la couverture des risques (information sur les risques locaux, test des tuyaux incendie, formation aux premiers secours, etc.)

## Rappel

Les conseils municipaux sont publics sous condition que le public ne se manifeste pas pendant le conseil.  
Les comptes rendu des conseils municipaux sont affichés en mairie et consultables par tous.

## Passeports

Les passeports ne sont plus délivrés en mairie de Cornillon en Trièves.

En effet, depuis le 14 mai 2009, il vous faut prendre rendez-vous en mairie de Mens pour la délivrance du passeport biométrique.

## Agenda 21

Une réunion est organisée par le SAT (Syndicat d'Aménagement du Trièves) concernant la présentation de l'Agenda 21 pour les communes de Cornillon en Trièves et Lavars le mercredi 24 juin 2009 à 20 H 30 à la salle polyvalente de Lavars.

## Repas communal

Réservez sur votre agenda le premier samedi de septembre qui sera consacré comme habituellement au traditionnel repas communal.

## Festivités

### Soirée ravioles

Samedi 26 février après midi, une vingtaine d'habitants de Cornillon ont participé à l'atelier ravioles. C'est dans une ambiance conviviale et sympathique qu'ils ont mis « la main à la pâte ». Pour certains ce fut une première pour d'autres une routine, mais il y a eu un véritable échange entre les personnes présentes : blagues, éclats de rires, trocs de recettes, d'astuces... rien ne manquait.



C'est par un repas ouvert à tous que nous avons clôturé cette journée. Encore merci à tous.

*Isabelle Baup pour le comité des fêtes*

## Vos articles

### Colis de Noël du CCAS

Comme chaque année, les membres du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) et le maire ont organisé la distribution d'un colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus de la commune. C'est un petit repas accueilli dans la joie et la bonne humeur malgré les aléas de la vie. Les membres du CCAS sont toujours très enthousiastes de rencontrer et parler avec nos anciens. Nous avons préparé 19 colis (treize pour les hommes et six pour les femmes). Nous n'avons pas oublié Madame Bonnot et Monsieur Picouet à la maison de retraite avec un ballotin de chocolat chacun. Madame et monsieur Cesmat ont eu droit aussi à une bonne bouteille de vin et de clairette pour accompagner les chocolats.

Le menu était composé de :

- Une douzaine d'escargots,
- Mousse de canard et pain de mie,
- Tourmedos et sauce au poivre,
- Une boîte de marrons,
- Plateau de fromage,
- Buchette au moka,
- Mandarines et ballotin de chocolat
- 1 paquet de café

Le tout arrosé soit d'une bouteille de vin ou d'une bouteille de clairette.

Nous pensons que toutes les personnes étaient contentes du petit tableau des enfants pour leur souhaiter un bon Noël et de bonnes fêtes.

*Jacqueline Froment*

## Quoi de neuf au comité des fêtes !?

ON SE BOUGE, BIEN SÛR !!

### Soirée concert

Oyez Oyez Habitants de Cornillon-en-Trièves, Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous annoncer la 3<sup>ème</sup> édition de la soirée concert « ARRÊTE TON CHAR ! FAIS TON FOIN ! ». Ce moment festif et convivial aura lieu à Villard-Julien le samedi 13 juin 2009 à partir de 19 heures. Il sera possible de se restaurer copieusement et de « s'abreuver » modérément.

A travers cette soirée concert, l'équipe du Comité des fêtes souhaite animer notre petit bout de Trièves en invitant l'ensemble des Trièvois et plus à découvrir plusieurs groupes de style musical différent. De plus, un DJ animera les intermèdes entre les concerts pour créer une atmosphère de bal. D'ailleurs, la soirée se conclura par un bal pour finir la soirée en dansant.

Les groupes présents seront :

Les ZIPPOS (Monestier de Clermont) Musique du monde

Les SMA Blues Band (Chichilianne) Rock blues année 70

Les ROCK' IN JACK (Gérarmer) Rock festif français

Information importante, l'entrée est gratuite mais venez quand même avec quelques pièces !!

### Sortie pour les enfants

Une fois par an, le Comité des Fêtes met en place une animation destinée au jeune public. Cette année, le Comité souhaite pousser le bouchon (de clairette ?) un peu plus loin. On voudrait mettre en place une sortie à la journée en car à destination d'un lieu culturelloconvivialoludiquosupertop, quoi ! Quand même pour les enfants en priorité, bien sûr.

Alors, il nous faut des idées, des conseils. N'hésitez pas à nous joindre pour nous aider. Contact : adresse mail du journal.

Pour info, la sortie serait prévue en septembre.

### Subvention

Cette année, la Mairie subventionne l'achat de matériel à hauteur de 300 euros et nous prête un local pour entreposer le matériel. Au nom de l'équipe et des habitants qui assistent aux animations, merci.

Par ailleurs en ce temps de crise, de chute boursière et du taux d'intérêt sur l'épargne, investissez sur le Comité des Fêtes, vous ne serez pas déçus.

*Frédéric FOLLIET*

## Rappel Recyclage & Compostage

### Rappel Recyclage:

Pensez à recycler ! C'est un petit effort qui diminue beaucoup les déchets ménagers et un petit coup de pouce pour le bien de notre planète.

Quelques remarques :

- Le bac multi-matériaux déborde souvent : vous pouvez écraser vos briques et bouteilles plastiques.
- Ne jetez que les matériaux recyclables : vous pouvez consulter les petites images à côté des ouvertures du bac. Si les bacs sont pleins, ne laissez pas votre sac de recyclage par terre car il ne sera pas récolté et risque de partir au gré du vent chez les voisins. Ramenez-le chez vous-même si ceci est parfois pénible.
- Le bac à verre est destiné aux bouteilles et pots sans bouchon ni couvercle. Ne laissez pas de la vaisselle cassée ou autre chose trainer si cela ne rentre pas dans les trous. Si vous-même n'arrivez pas à le rentrer, il est peu probable que quelqu'un d'autre y arrive ! et un bout de verre cassé peut être dangereux.

### Rappel Compostage :

Composter, c'est très simple : vous faites un tas dans un coin du jardin, ce qui réduit les déchets ménagers de 50% !

On peut tout y mettre : légumes, coquilles d'œuf, sachet de thé, vieux pain etc.

Si vous voulez en apprendre plus sur le compostage et construire un petit bac pour l'entretenir, profitez des ateliers compostage qui se font dans les villages en ce moment (voir Nouvelles du Pays ou appeler Trièves Compostage au 04 76 34 74 85.)

## Atelier compostage

Le 6 avril dernier l'association Trièves Compostage organisait un atelier de compostage chez Bernadette et André Dubant à Cornillon. Cet atelier avait pour but de sensibiliser à l'intérêt de faire du compost et à la manière de le réaliser.

André Dubant et Marie Jeanne Avondo (l'Aubépin) sont "guides composteur" et se tiennent à votre disposition si vous souhaitez des conseils pour composter vos déchets.

*André DUBANT*



## Vos articles

La municipalité accorde une aide aux élèves pour leur voyage scolaires à vocation pédagogique.  
Laëtitia Sénébier nous raconte ci-après son récent séjour au Maroc.

### Onze élèves et un professeur pour un stage découverte au MAROC

Nous avons pris l'avion le mercredi 17 septembre à 17h00 à l'aéroport de LYON et avons atterri au MAROC à FES à 19h00 (heure du MAROC). Nous nous sommes rendues au gîte de SERGUINA où notre professeur avait déjà des contacts avec la famille depuis quelques années.

Nous avons passé trois jours dans cette famille à laquelle nous nous sommes beaucoup attachées ! Nous avons visité leur village ainsi que la maternité de BOULEMANE.



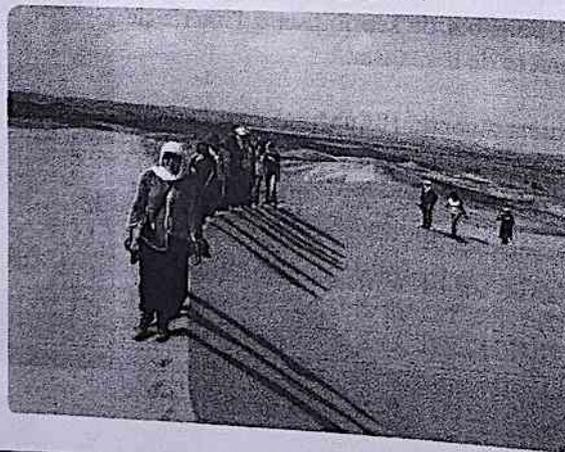
Après ces 3 jours nous nous sommes rendus à MISSOUR la ville où ont eu lieu nos jours de stages. Nous étions logées dans un internat.

Nous avons pris quelques repères dans la ville et avons commencé nos stages :

- école primaire
- hôtel
- centre social
- pharmacie

Nous avons effectué nos stages pendant le mois du ramadan, le rythme de vie était donc très différent de la France. Les enfants avaient école de 8h jusqu'à 15h avec une pause le midi de 1h.

Nous sommes parties 4 jours dans le désert de Merzouga, avons fait du dromadaire, ainsi que des balades à pied, et avons dormi dans des tentes berbères. (suite page 9...)



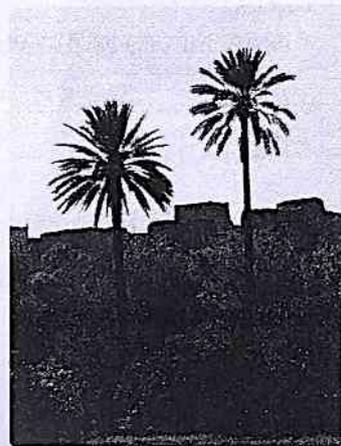
(... suite de la page 8)



Quand nous sommes rentrées à MISSOUR pour reprendre nos stages, une catastrophe naturelle venait de se passer : intempéries, inondations et des familles sinistrées. Les dégâts occasionnés par les crues et les fortes précipitations ont frappé la province de Boulemane. Le bilan présenté par les autorités locales faisait état de trois morts et trois personnes portées disparues, de plusieurs habitations effondrées, de la rupture de plusieurs axes routiers et surtout d'un nombre très important de familles sinistrées. Nous n'avons rien pu faire pour les aider mais avons eu beaucoup de peine pour eux.

Nous avons passé un agréable mois et avons créé beaucoup de lien d'amitié, avec les familles que nous avons rencontré. Nous n'oublierons jamais ce que toutes ces personnes ont fait pour nous. Nous avons beaucoup appris sur la vie là-bas et nous en avons déduit que nous français savons très bien ce qu'il se passe ailleurs mais osons encore nous plaindre. On ne réalise pas tant que ça ne nous touche pas mais après un voyage comme celui ci notre regard sur le reste du monde a changé et nous remercions tous ceux qui nous ont aidé à financer ce voyage qui nous a ouvert les yeux.

Nous sommes rentrées en France avec beaucoup de peine de quitter ce pays et nous avons toutes l'intention de revenir voir les familles qui nous ont accueillis.



*Laëtitia Sénébier*

## **Recette de Lessive Bio**

3,5 litres d'eau  
150 g de paillettes de savon de marseille  
une grosse poignée de cristaux de soude  
1 cc d'huile essentielle d'arbre à thé( ou autre)

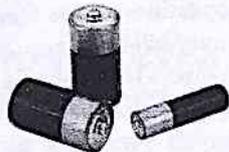
A la place des paillettes on peut tout à fait râper du savon de Marseille.  
Faire bouillir l'eau. Dans un seau faire le mélange savon et cristaux, puis ajouter l'eau bouillante.  
Bien remuer et laisser refroidir. Quand le mélange à bien refroidit ajouter les huiles essentielles.

Il est normal que le mélange durcisse en refroidissant.

*Caroline Durbet*

## Divers

### Piles usagées



Une boîte destinée à récolter les piles usagées est à votre disposition à l'entrée de la mairie.  
N'hésitez pas à vous en servir.

### Cours à domicile

Karen Boury des Aubépins donne des cours de violon pour débutant et cours d'anglais pour enfants et adultes.  
Appelez la pour plus d'information au 04.76.34.69.52.

### Etat civil.

Elle nous a quitté ce début d'année :

Mme Bonnot Victoria le huit avril 2009, pensionnaire de la maison de retraite.

### Numéros utiles

Mairie : 04.76.34.96.16

e-mail: [mairie.cornillon-en-trieves@wanadoo.fr](mailto:mairie.cornillon-en-trieves@wanadoo.fr)

Communauté de commune : 04.76.34.67.66

Trésorerie de Mens : 04.76.34.63.71

École maternelle: 04.76.34.60.44

École primaire: 04.76.34.60.86

Collège: 04.76.34.81.81

SIVU des écoles: 04.76.34.66.00

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

ETE – du 1er mai au 30 septembre

mardi : 15h-19h

mercredi : 15h-19h

vendredi : 17h-19h

samedi : 10h-12h / 15h-18h

HIVER – du 1er octobre au 30 avril

mardi : 14h-17h30

mercredi : 14h-17h30

vendredi : 14h-17h30

samedi : 10h-12h / 14h-16h30



Des remarques, des suggestions, une information à faire diffuser, une proposition d'article? N'hésitez pas à prendre contact.

Par e-mail en écrivant à [bulletin-municipal-cornillon@gmail.com](mailto:bulletin-municipal-cornillon@gmail.com), ou en laissant votre message au secrétariat de mairie qui transmettra.